

Le Burundi juge "prématurée" une union monétaire de l'EAC à l'horizon 2012

PANA, 28 mai 2011 Bujumbura, Burundi - Une union monétaire de la Communauté est-africaine (East African Community, EAC) de libre échange ne sera pas possible à l'horizon 2012 pour diverses raisons techniques et administratives, a estimé le gouverneur de la Banque de la République du Burundi (BRB), Gaspard Sindayigaya, devant la 14^{ème} session des gouverneurs des banques centrales de l'EAC qui a pris fin vendredi à Bujumbura. Cette rencontre a néanmoins permis de désigner une équipe de haut niveau chargée d'étudier le protocole qui va guider la mise en œuvre de cette union monétaire à cinq.

"Nous pensons que l'attitude sera prise au mois de septembre 2011; on pourra évaluer après si on a une réponse définitive aux questions encore en suspens avant l'ultime étape de l'union monétaire", a indiqué M. Sindayigaya. D'ailleurs, de taille à surmonter avant cette union seraient liés la collecte des données en vue d'harmoniser les budgets au niveau des cinq Etats membres, a poursuivi le gouverneur de la BRB, ajoutant qu'un autre défi résidait au niveau de l'harmonisation des statistiques macro-économiques nationales. "Il faut une vision commune dans la collecte et l'harmonisation des données. Sans cette vision, on ne pourra pas aller aussi vite à une union monétaire intégrale", a-t-il expliqué. Le Burundi se trouve être économiquement le maillon le plus faible de cet ensemble sous-régional de libre échange qui compte également le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie.